

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE ST-CONSTANT, No 398

Une jolie fête à St-Constant, Co. Laprairie.

Le 28 janvier dernier au soir, le cercle St-Constant de l'Alliance Nationale donnait un magnifique euehre auquel assistaient plus de cent soixante personnes.

Cette charmante réunion, organisée par les membres du Comité de Régie, dans le but de faire connaître à nos concitoyens les nombreux avantages qu'offre l'Alliance Nationale à ses membres participants, fut un véritable succès.

L'ordre parfait dans lequel fut exécuté le programme de la soirée valut aux organisateurs de nombreuses félicitations de la part de leurs visiteurs.

Au nombre des invités d'honneur, on remarquait M. Chas Duquette, Inspecteur en chef et Second Vice-président de l'Alliance Nationale, M. le notaire L. O. Dauray, Directeur, tous deux représentants du Bureau Exécutif, et M. J. A. St-Denis.

Vers le milieu de la veillée M. Lorenzo Letourneau Président du Cercle remercia cordialement l'assistance d'avoir répondu avec autant d'empressement à l'appel du Comité d'organisation et présenta M. J. A. St-Denis à l'assemblée. Une salve d'applaudissements accueille l'apparition de l'orateur.

Dans une improvisation adaptée à la circonstance M. J. A. St-Denis après avoir félicité les dames et les demoiselles pour leur bel exemple de patriotisme retraça l'héroïque histoire de cette jeune et puissante association canadienne-française et catholique signalant les motifs qui ont présidé à sa fondation et le but vers lequel elle tend, démontrant ensuite le rang qu'elle occupe parmi les différentes sociétés qui existent en ce pays et même à l'étranger et, enfin le rôle admirable qu'elle a joué jusqu'ici dans le relèvement moral de notre race.

"La fondation de l'Alliance Nationale fut inspirée par une pensée généreuse jointe à un désir ardent d'assurer à nos compatriotes de langue française une institution solide et durable. Cette fondation était vivement désirée par les véritables philanthropes lorsque, vers 1890, un certain nombre de sociétés secrètes de langue anglaise, établies dans l'ouest des Etats-Unis et du Canada, fonctionnant sur le principe fédératif, exercèrent dans la province de Québec une action telle que l'existence de nos sociétés nationales en fut menacée. Les nouvelles méthodes administratives qu'elles faisaient miroiter aux yeux de nos compatriotes canadiens-français du Canada et des Etats-Unis leur valurent un recrutement considérable. Et pour un moment, les nôtres se jetèrent en foule dans ces institutions sans songer qu'ils ne seraient jamais assez nombreux pour se faire rendre justice le jour où il s'élèverait un conflit entre leurs intérêts et ceux de leurs confrères saxons, pendant ce temps-là nos institutions nationales périllicitaient, faute de pouvoir s'infuser du sang nouveau pour combattre ces sociétés qui sans nous paraître hostiles alors pouvaient le devenir par suite de la divergence des aspirations."

"Les véritables défenseurs du peuple jetèrent alors le cri d'alarme, mais n'obtinrent aucun succès. L'élan donné, l'engouement était sans remèdes, les nouvelles méthodes ayant séduit les nôtres."

"En présence de cette calamité, un groupe de mutualistes éminents composé de Canadiens-Français et de Français-catholiques se mit à l'étude et trouva le moyen de tourner les armes de nos adversaires contre eux. Combinant heureusement ce qu'il y avait de meilleur dans la mutualité et dans l'assurance, ils créèrent un système amélioré et le 11 avril 1892 cette société était fondée."

Après avoir démontré que l'Alliance Nationale réunit tous les caractères qui signalent une société de bienfaisance de premier ordre, l'orateur continue: "L'Alliance Nationale, comme le dit si bien son nom, vise particulièrement à l'union des catholiques parlant la langue française dans une commune pensée de secours mutuels et de progrès de leurs intérêts matériels et moraux."

"Son action principale se manifeste surtout dans l'œuvre éminemment patriotique et nationale de protection, d'avancement et de relèvement de notre race à l'ombre du drapeau sous lequel nous vivons."

Et plus loin, "Cette institution qui n'a pas encore sa vingt-troisième année, marche avec honneur, au premier rang, dans la voie florissante, civilisatrice et patriotique des sociétés de secours mutuels catholiques et françaises."

Parlant ensuite du rôle joué par cette société, il ajoute: "Son action a été admirable. Fidèle à sa constitution, elle n'a cessé de lutter pour la conservation de notre race, de notre langue, de notre foi et de nos institutions."

"Elle a été un facteur puissant dans l'avancement de nos intérêts et le relèvement de nos défaillances."

"Fermement convaincu que la solution des problèmes sociaux dans cette province, est intimement liée à la solution des problèmes religieux et dans un très grand nombre de cas en dépend exclusivement, l'Alliance n'a pas craint d'unir la cause de la Religion à la cause de la Patrie, et c'est ce qui a fait la force de cette Association".

"Encourageons donc nos sociétés catholiques de langue française de secours mutuels qui, comme l'Alliance, sont la Providence des pauvres, la caisse des imprévoyants de toutes les classes."

"Encourageons nos sociétés de bienfaisance qui fournissent à l'ouvrier, au pauvre, surtout, le moyen de faire des économies, alors qu'il n'en ferait peut-être pas s'il était laissé à lui-même."

Et, en terminant, M. Saint-Denis, demandant à ses auditeurs de conserver toujours le souvenir de cette société qui répond si bien à nos aspirations et dont l'existence est synonyme de victoire. Puis il reprend son siège pendant que l'on applaudit à ses dernières paroles.

Monsieur Chs Duquette, Inspecteur en chef, et l'âme de l'Alliance Nationale, prend ensuite la parole au milieu d'un tonnerre d'applaudissements.

L'assemblée est avide d'entendre celui qui est considéré, et à juste titre, comme le père de cette société essentiellement canadienne-française et catholique. M. Duquette, en effet, a donné à cette Institution, pour en assurer le succès, le meilleur de sa vie, de ses énergies et de son talent; aussi, c'est avec une maîtrise absolue qu'il nous parle de cette Association, l'un des plus beaux chefs-d'œuvre du génie canadien-français, et qu'il nous résume avec une clarté admirable, l'un des chapitres les plus attachants de l'histoire de la mutualité canadienne-française et catholique sur cette terre privilégiée d'Amérique.

Tantôt, c'est la note patriotique qui fait courir, sur toute l'assemblée, un frisson de légitime

fier, tantôt, c'est la voix de la finance et des solides garanties qui rassure les auditeurs; mais, toujours et pardessus tout, plane la note religieuse et catholique.

Parlant de l'Alliance Nationale, l'orateur s'applique particulièrement à démontrer les bénéfices considérables que cette société offre à ses membres participants.

"C'est d'abord des secours aux sociétaires malades, des bénéfices, à ceux qui survivent, en cas de décès, une indemnité aux invalides et une pension aux vieillards."

"Les membres inscrits à la caisse des malades reçoivent en maladie une indemnité de \$5.00 par semaine, pendant vingt semaines par année, et jusqu'à aujourd'hui, l'Alliance a payé à ses malades une somme de \$551,757.74; à ses membres invalides, \$37 450.00; en pension aux vieillards \$28 600.00 et aux ayants-droit de ses membres défunts \$1 649 602.65."

"Les placements de cette société ne se font que sur des garanties de premier ordre"

"Possédant une réserve de \$1 777 783.00 dans sa caisse de dotation et de \$429 085.61 dans sa caisse des malades et une position financière supérieure à celle de n'importe quelle autre société du genre dans les deux Amériques; administrée par des hommes compétents qui dépensent leurs forces et leurs talents à la consolidation de nos institutions religieuses et civiles et à l'avancement de notre nationalité cette Association est certainement appelée—et elle l'a déjà prouvé—to jouer un rôle prépondérant non-seulement dans la mutualité mais aussi dans le progrès national de notre peuple tant au Canada que dans les différents états de l'Union Américaine.

L'Alliance Nationale a aussi rendu d'immenses services à nos compatriotes de la Province de Québec. En prêtant aux municipalités scolaires elle a favorisé l'instruction et l'éducation; elle a conservé chez nous la petite économie canadienne pour le bénéfice des Canadiens-Français. Elle a fait gravir avec honneur à certains des nôtres les différents degrés de l'échelle sociale en leur fournissant les quelques milliers de piastres qui les ont fait après 15 ans 10 ans et même 5 ans les solides capitalistes d'aujourd'hui. Au lieu d'envoyer son argent à l'étranger comme le font certaines autres sociétés qui n'ont aucune affinité avec la nôtre elle a conservé les millions canadiens-français pour le soutien des œuvres canadiennes-françaises et c'est ce qui lui vaut aujourd'hui l'admiration et l'appui de nos compatriotes". Cette péroraison vibrante fut soulignée par de vives acclamations.

Plus tard, dans la soirée, quand le euehre fut terminé on fit la proclamation des heureux gagnants et de nombreux et magnifiques prix offerts par de généreux donateurs leur furent gracieusement distribués par le notaire L. O. Dauray directeur de l'Alliance Nationale et invité d'honneur.

On se sépara au chant de l'hymne national "O CANADA".

Les officiers du cercle à qui M. Damase Darveau organisateur a prêté son bienveillant concours pour l'organisation de ce euehre sont les suivants: MM. Lorenzo Létourneau Président; Oswald Cardinal Vice-président; Adélar Patenaude Trésorier et Sec.-archiviste; M. Santerre Commissaire ordonnateur; Madame J. A. Gagné et Mlle Vinet Auditrices et M. Heete. Létourneau Substitut du Président Général.